

Le réseau Actea met un coup de projecteur sur des projets réalisés pour partager avec les membres du secteur de belles expériences.

PROJET D'ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT A SANGOULEMA



En décembre 2014 l'association SEEPAT « Sauvons l'Environnement, l'Eau Potable et l'Assainissement pour Tous », basée à Bobo-Dioulasso a sollicité Solidarité-Eau-Sud pour un partenariat dans le cadre d'un projet d'AEPA (Adduction d'Eau Potable et Assainissement) pour le village de Sangouléma dans la commune de Bama, située dans la région des Hauts-Bassins.

La réalisation de la **première phase** de ce programme « Projet d'alimentation en eau et d'assainissement de Sangouléma » a débuté en septembre 2016 et s'est achevée en septembre 2017.

La **deuxième phase** s'est déroulée de décembre 2018 à mai 2019 et a assuré des actions d'accompagnement.

Partenaires techniques et financiers

- Solidarité-Eau-Sud (SES) ;
- Associations SEEPAT ;
- Commune de Bama ;
- Agence des Micro-Projets ;
- Mairie de Paris ;
- Fond Eau de la Métropole du Grand Lyon.

Budgets du projet

Phase 1 : 73 462 €
Phase 2 : 77 943 €

Objectifs et activités

- Assurer et augmenter l'accès durable à l'eau potable ;
- Promouvoir l'hygiène et l'assainissement ;
- Assurer la viabilité et la durabilité des installations ;
- Renforcer les capacités et l'autonomie des institutions locales et de la société civile.

ORGANISATION DE L'EQUIPE PROJET

Maitrise d'ouvrage : Commune de Bama.

Maitrise d'œuvre : SES avec l'appui de SEEPAT jouant le rôle d'assistant au maitre d'œuvre par la présence d'un stagiaire présent à temps complet sur les chantiers.

Prestataires : SEEPAT prestataire pour toutes les activités d'accompagnement du projet (formations, sensibilisations, enquêtes initiales, intermédiaires et finales) et 3 entreprises chargées respectivement des forages, des activités de maçonnerie et de construction des superstructures métalliques de latrines, sélectionnées après une consultation restreinte.

Coordination : Comité villageois de Développement (CVD) des villageois travaillant bénévolement.

Le porteur de projet, SES assure de manière indépendante la gestion financière du projet, en lien avec la commune du Bama.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Réalisation d'ouvrages d'alimentation en eau

Phase 1 :

La réalisation de 3 nouveaux forages équipés de pompes à motricité humaine (PMH) était initialement prévu. Cependant, après 2 tentatives de forages (à 90m et 130m) infructueux, SES a mené des investigations pour mieux comprendre la situation. Après concertation avec les différents acteurs (foreur, commune, CVD, association SEEPAT, la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement des Hauts-bassins (DREA-HB) le pompage d'eau dans la nappe profonde a été arrêté au profit de la nappe superficielle. Ainsi, le projet a réalisé 4 puits (1 aménagé, 2 réhabilités et 1 creusé) dont 3 puits équipés de PMH (Pompe à Motricité Humaine) pour la fourniture d'eau potable et 1 puits aménagé pour les autres usages (lessive, fabrication de briques, besoins agro-pastoraux).

Ces puits ont des diamètres compris entre 1m à 1,40m et des profondeurs se situant entre 5,30m et 16m. Les travaux réalisés sur ces ouvrages ont concerné entre autres :

- Démolition des superstructures existantes ;
- Pompage de vidange ;
- Curage ;
- Calfatage des revêtements bétonnés dégradés ;
- Construction d'une superstructure selon les plans contractuels et respectant les normes en vigueur, avec portillons d'accès et puits perdus pour eaux excédentaires ;
- Traitement choc de désinfection à la javel avec brosse des parois ;
- Vidange par pompage des eaux de traitement ;
- Fermeture du puits par une dalle béton avec un regard d'accès fermé par une trappe équipée d'un cadenas pour le traitement de l'eau par chloration ;

- Installation de PMH de type India Mark II ;
- Traitement par ajout de javel 2 fois par jour, après mesure du chlore résiduel.

Phase 2 :

Sur le volet AEP, la seconde phase du projet a consisté en la réhabilitation d'une Pompe Volanta au Centre de Santé (CSPS) et la réalisation de 2 nouveaux puits dans les hameaux de Bassiama et de Tanmiga.

Retrouvez plus [d'information sur la description des ouvrages d'AEP](#).

Réalisation d'ouvrages d'assainissement/hygiène

Phase 1 :



Cette phase a permis la réalisation de 52 latrines de type Sanplat à fosse simple : les villageois ont creusé les fosses, fabriqué des briques qu'ils ont utilisées pour construire une ceinture support des dalles Sanplat. Les panneaux d'ossature des latrines ont été préfabriqués par un ferronnier.

3 blocs de 3 latrines VIP à double fosse ont été construits par un maçon pour l'école. Chacun de ces blocs est destiné soit : aux enseignants, aux filles ou aux garçons. Ils sont équipés d'un accès pour personne à mobilité réduite.

Un bloc de 4 lavabos a été installé à proximité des 3 blocs de latrines de l'école. L'alimentation en eau des 4 robinets se fait depuis un réservoir Polytank de 1m³ installé sur une structure métallique, à 4m de hauteur, alimenté par le puits de l'école équipé d'une pompe Volanta.

Une dizaine de douches ont été réalisées par les ménages.

Phase 2 :

Au cours de la phase 2, ce sont 41 douches à Tanmiga et 35 douches à Bassiama qui ont été construites par les populations. Les structures de douches sont les suivantes : murs de banco, radier en béton armé. L'évacuation des eaux usées est assurée vers un puits perdu.



Actions d'accompagnement du projet

Elles se sont faites par le biais de formations/campagnes de sensibilisation :

- Informer en amont des bénéficiaires sur le contenu du projet et sur les rôles des différents acteurs ;
- Sensibiliser la population : SEEPAT a accompagné les autorités du village (chef du village et CVD) pour désigner les formateurs appelés hygiénistes, constituant le Comité d'Hygiène et de Salubrité du village (CHS) ;
- Sensibiliser les écoliers : le directeur de l'école et l'Association des Parents d'Elèves (APE) ont été appuyés pour constituer le Club d'Hygiène Scolaire (CHS de l'école) ;
- Renforcer les capacités de l'Association des Usagers de l'Eau ;
- Renforcer les capacités de la commune de Bama pour la maîtrise d'ouvrage de projets d'AEPA ;
- Renforcer les capacités de la société civile : le projet a permis

d'assurer des transferts de compétences et des formations vers plusieurs acteurs du projet dont l'association SEEPAT, les prestataires, le CVD, ...

- Former les différents acteurs et les instances constituées : hygiénistes, AUE, APE, Comité de Gestion de points d'Eau (COGES), gestionnaires de PMH, technicien communal eau et assainissement, etc.

MODE DE GESTION DES OUVRAGES D'AEP

La participation des villageois à l'entretien, la maintenance, le renouvellement des installations et l'achat de fournitures pour le traitement de l'eau par chloration s'élève à 100 000 FCFA par puits par an ; soit environ 3 400 FCFA par famille. Ces sommes ne sont pas perçues auprès des villageois, mais payées annuellement par les GPC (Groupements des Producteurs de Coton) qui représentent l'ensemble des villageois. A noter que l'ensemble des ménages pratique la culture du coton : ils sont de ce fait tous membres d'un GPC. Ce mode de paiement s'est avéré efficace ; il permet de mieux fédérer les participations financières des villageois sans exercer de pression financière pour les ménages les moins aisés.

Le CVD en accord avec l'APE et l'AUE ont décidé de mutualiser les fonds destinés à l'entretien de l'ensemble des forages (communautaires et scolaires) par la «caisse eau» collecté par le GPC.

POTABILISATION DE L'EAU

La réorientation du projet en début d'année 2017 et la décision d'exploiter les nappes plus superficielles par des puits ont impliqué de mettre en œuvre un traitement préventif de chloration de l'eau.

Dans ce cadre, pour donner à l'exploitant les moyens de doser le chlore résiduel et d'ajuster cette teneur par déversement d'une quantité déterminée de Javel, les gestionnaires des PMH ont été formés et dotés de :

- 2 appareils de dosage du chlore ;
- petits matériels d'accompagnement ;
- 10 bidons de 5 litres de Javel à 12 °.



Cet équipement a permis de constituer un stock de consommable d'une dizaine de mois pour le système de traitement. La consommation de Javel 12 ° est de 5 litres par mois pour les 3 puits traités ; le bidon de 5 litres est acheté à Bobo-Dioulasso et coûte 10 000 FCFA.

Des analyses ont également été effectuées par un laboratoire : une série d'analyses chimiques et deux séries d'analyses bactériologiques. La convention de partenariat avec la Commune de Bama prévoit que ces analyses soient à l'avenir à la charge de la commune.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Solidarité Eau Sud (SES)

Jean-Yves DUBIE
dubie.jean-yves@orange.fr
Jacques ARBEZ
jacques.arbez@icloud.com

SEEPAT

Hassimi SANOGO
(+226) 70 55 44 04
associationseepat@gmail.com

Pour plus d'informations sur le réseau ACTEA, rendez vous sur notre site internet (www.actea.org) ou page Facebook ([ACTEA-Burkina](#)).